



Association Equi'Max

« Pour la promotion du commerce équitable en Bourgogne »

Année 8
Numéro 29

Octobre -
Novembre -
Décembre 2010

Edito

De quoi parlons nous, d'éthique ou d'équitable ?

Beaucoup d'entreprises ont compris qu'elles devaient intégrer à leur activité une dimension de responsabilité sociale et environnementale.

Avec le développement des technologies, les problèmes sociaux sont visibles. Les entreprises sont soumises à une pression des ONG, des associations sociales qui luttent pour les droits de l'homme et la sauvegarde de la planète.

Aussi, les entreprises ayant un bon comportement seront aussi celles qui auront le moins de risques financiers, d'image, de réputation.

Pour toutes ces bonnes raisons, les entreprises se tournent vers le commerce éthique qui consiste à s'assurer qu'il y a un respect de l'homme et/ou de la nature. C'est de la protection de marque, de la gestion de risques.

Pour qu'il n'y ait pas de scandale éthique qui apparaisse, on va aller chez ses gros fournisseurs, faire un audit et au bout d'un an, on peut avoir un résultat tangible

Quand on se situe **dans l'esprit du commerce équitable**, il en va tout à fait différemment. On ne parle plus de gestion de risques mais de développement de petits producteurs sur plusieurs années voire décades et les résultats ne sont pas facilement visibles par tous. L'objectif est d'aller chercher des petits producteurs défavorisés et de leur donner accès au marché grâce à un mode de commerce privilégié à travers les critères développés par Max Havelaar.

A la fin de la 2ème guerre mondiale, le commerce équitable s'est développé à travers une démarche humaniste religieuse, puis à partir des années 60 à travers des groupes tiers-mondistes militants.

Maintenant, le commerce équitable connaît une forte croissance sous l'impact du développement durable qui intègre aussi bien le commerce éthique que le commerce équitable.

Si on veut avoir une taille significative par rapport à l'économie mondiale, il faut passer par la grande distribution.

Mais on ne peut pas laisser les gros distributeurs faire eux-mêmes le travail de contrôle du respect des critères de commerce équitable car il y a risque de dérive.

Ainsi il m'apparaît que seul un acteur complètement indépendant comme Max Havelaar, détenteur du label commerce équitable est en mesure de faire le travail de contrôle.

FR

Max Havelaar - en bref

La venue exceptionnelle en France, de Francisco Van Der Hoff, cofondateur du label Fairtrade/Max Havelaar

Du 11 au 16 octobre, Francisco Van Der Hoff était en France pour la publication de son livre "Manifeste des pauvres". A cette occasion l'Assemblée nationale et la Mairie de Paris lui ont ouvert leurs portes et le samedi 16 octobre a eu lieu la conférence : « **Commerce Équitable : un laboratoire expérimental qui marche pour lutter contre la pauvreté** »

Max Havelaar au Salon du Chocolat

"Ethic et Choc" sera le mot d'ordre du Salon du Chocolat 2010 qui ouvrira ses portes le 28 octobre prochain à Paris. Cette nouvelle édition vivra sous le signe de la **consommation responsable** et célébrera avant tout, la qualité et l'équité.

Ouverture tous les jours à 10h à 19h, du jeudi 28 octobre au lundi 1er novembre 2010, Porte de Versailles, Pavillons 5/2 & 5/3.

Plus d'infos sur www.maxhavelaarfrance.org

L'actu du Commerce Equitable

Une commission nationale pour le commerce équitable : un repère pour les consommateurs

Prévue par une loi d'août 2005, le Gouvernement a annoncé le 22 avril dernier la mise en place d'une commission chargée de valider les garanties en matière de commerce équitable, la CNCE.

Pourquoi une Commission nationale du commerce équitable ?

Le commerce équitable a connu, ces dernières années, une notoriété grandissante. De fait, les labels privés se sont multipliés à côté du traditionnel label Max Havelaar ou des produits Artisans du Monde. Les multinationales de l'agroalimentaire, par exemple, ont souvent eu recours au label Rainforest Alliance qui, contrairement à Max Havelaar, n'impose pas de prix minimum garanti et travaille avec de grandes exploitations.

Conscients de ce phénomène, le ministère de l'Économie, le ministère du Développement durable et les différents acteurs de la filière du commerce équitable ont décidé de mettre en place la Commission nationale du commerce équitable (CNCE), afin de rendre plus claire l'information proposée au public.

« *Nos achats ici changent leur vie là-bas* » : c'est le grand mérite que Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, reconnaît au commerce équitable. Selon elle, il ne lui manquait maintenant que deux choses : une meilleure « *lisibilité pour le consommateur* », ainsi qu' « *un véritable appui des pouvoirs publics* ».

Sa composition, ses actions

La Commission sera composée de représentants des ministères concernés, d'acteurs du mouvement du commerce équitable et d'experts. Max Havelaar France et d'autres acteurs historiques du commerce équitable comme Artisans du Monde y disposeront d'un siège. « *Le gouvernement français reconnaît ainsi le travail accompli par le mouvement international du commerce équitable depuis plusieurs décennies.* », se réjouit Joaquin Muñoz, directeur de l'association Max Havelaar France.

La Commission fondera ses travaux sur un référentiel clair qui lui servira de grille de lecture. Celui-ci mettra l'accent sur les garanties économiques aux producteurs et sur l'autonomisation de leurs organisations.

Parmi les critères qu'elle retiendra figurent un « juste prix », un préfinancement des récoltes, la liberté syndicale, la non-discrimination, l'interdiction des OGM et de l'exploitation du travail des enfants, ou encore la formation professionnelle, avec bien sûr des contrôles sur le terrain.

La CNCE se contentera de rendre publique la reconnaissance des labels, sans créer elle-même un label supplémentaire.

Sources : www.developpement-durable.gouv.fr ; www.commerceequitable.org ; Alternatives Economiques - 27 mai 2010

En bref...

Depuis novembre 2009, Fairtrade International mène la **révision des prix du jus d'orange**. En collaboration avec l'ensemble des parties prenantes de ce marché, un nouveau Prix Minimum Garanti Fairtrade (PMG) a été décidé. Depuis le 31 juillet 2010, la tonne de concentré de jus d'orange est passée de 1 700 à 2 200 dollars. La prime de développement, a aussi été réévaluée : elle est passée de 100 à 150 dollars par tonne, avant d'atteindre 200 dollars en 2011.

Près de 1 600 agriculteurs certifiés Fairtrade et 5 000 cueilleurs et cueilleuses d'orange brésiliens bénéficient du prix minimum garanti et de la prime de développement. L'évolution de ce prix plancher favorisera l'amélioration durable de leurs conditions de vie.

Dossier

En m'abîmant les dents sur une tablette de chocolat d'Alter Eco Noir Intense, je me suis demandée d'où venaient les fèves de cacao et je suis tombée sur une belle histoire que je souhaite vous faire partager :

Un passage réussi de la culture de la coca à la culture de cacao

Il y a encore une quinzaine d'années, la région d'Alto Huayabamba dans le Nord Est du Pérou était une zone importante de culture de la coca, utilisée pour fabriquer de la cocaïne. Les producteurs vivaient sous la pression constante des narco-trafiquants ; le climat de violence et d'insécurité qui régnait plongeait les producteurs et leurs familles dans une peur permanente.

D'un point de vue environnemental, la culture de la coca pose un double problème. L'utilisation d'engrais chimiques et pesticides à outrance dégrade la nature des sols. D'autre part, la coca supporte mal la culture d'autre plant tel que maïs ou banane. Cette culture intensive et exclusive a poussé les agriculteurs à dégager chaque Année de nouvelles parcelles de terre après avoir épuisé les anciennes, déboisant sans limite la forêt.



Aujourd'hui la coopérative Acopagro regroupe 1 240 petits producteurs de cacao qui cultivent en moyenne 1,5 hectares chacun. La coopérative a été créée en 1997 suite au programme des Nations Unies, lancé en 1994, visant à substituer les cultures de coca par d'autres cultures.

Petit à petit, les membres de la coopérative de cacao se sont convertis au commerce équitable et à l'agriculture biologique. La majorité des membres d'Acopagro sont aussi certifiés bio. Les champs sont cultivés de manière traditionnelle et naturelle, sans engrais ni pesticide de synthèse. Les agriculteurs reçoivent pour cela des formations, qui leur permettent en particulier de préparer des engrais, compost et pesticides bio. La petite taille des exploitations favorise les méthodes d'agroforesterie qui permet d'allier culture de cacao, maïs, banane et plantations d'arbres.

Les producteurs sont rémunérés suivant les principes de rémunération équitable mis en place par Acopagro. Le cacao de la coopérative est certifié FLO / Max Havelaar depuis 2005 et suit ainsi les règles du commerce équitable. Un prix minimum de 1,2 € / kg de cacao frais (avant fermentation et séchage) a été fixé par la coopérative.

La coopérative reçoit aussi une prime de 100 € par tonne vendue. L'affectation de cette prime est décidée par l'assemblée des membres. En 2009, 55 % de cette prime a été versé aux agriculteurs, 25 % a été utilisé pour la construction du local d'Acopagro à Juanjui, 10% pour l'assistance technique (optimisation de la production de cacao, fabrication des engrais naturels...) et 10% pour la formation des membres (sensibilisation à l'environnement et aux règles de préservation...).

L'avenir des enfants est prometteur :

En moins de deux décennies, les producteurs ont achevé leur transition vers la culture du cacao. Acopagro les a accompagnés dans cette démarche, à travers formation et soutien technique. Entièrement tournés vers l'élaboration de fèves de qualité, la coopérative et ses membres sont parvenus à atteindre un standard élevé. Les conditions climatiques exceptionnelles de la région de l'Alto Huayabamba contribuent à cette réussite. En France, par exemple, le magazine Que Choisir a classé le chocolat Alter Eco Noir Intense en tête de son classement des tablettes de chocolat noir en octobre 2009.

Les producteurs de la coopérative Acopagro vivent le long du fleuve Huayabamba, isolés entre les eaux et la forêt vierge (accessibles uniquement par barque le long d'un confluent de l'Amazone). La création de la coopérative et leur insertion dans les réseaux du commerce équitable leur a permis de valoriser leur production, d'acquérir la certification bio, mais aussi de diversifier leurs sources de revenus tout en préservant leur environnement. Les membres de cette coopérative sont fiers d'une production dont ils mesurent la qualité. Ils sont en sécurité et regardent vers l'avenir, pour eux et leurs enfants, qu'ils peuvent scolariser alors qu'eux-mêmes ont rarement eu cette opportunité.

Acopagro a su transformer une impulsion donnée par les Nations Unies en une vraie réussite. En s'appuyant sur la culture du cacao, mieux adaptée au milieu tropical, plus productive et plus durable, Acopagro a intégré des problématiques multiples : agriculture biologique et préservation de la biodiversité, commerce équitable et développement local. La très forte complémentarité de ces démarches garantit la pérennité du projet tant sur le plan financier qu'écologique.

Du côté d'Equi'Max

VELO TOUR 2010

Environ 10 000 participants cette année pour la cinquième édition du Véloutour Dijon ; c'est au milieu de cette foule qu'Equi'Max proposait son stand, avec dégustation gratuite de gâteaux et chocolats.

Cette année, la buvette « officielle » était tenue par l'association AJB (Association des Jeunes de Bèze), mais ne comportait malheureusement pas de produits issus du commerce équitable.

Après entretien avec Patrick SIMEON, organisateur de l'évènement, la prochaine mouture du Véloutour verra un panel de nos produits (café, jus de fruits, etc.) réintégrer la carte de cette dite buvette.

Un moment de dégustation de café pourrait de plus s'ajouter au programme, moment durant lequel nous pourrions pleinement assurer la promotion des enjeux du CE, puisqu'il nous sera entièrement dédié.

Pour continuer sur la sensibilisation, nous avons eu une demande d'action d'Education Au Développement avec l'IME (Institut Médico-Educatif) de la Rente de Bel Air. Peut être devrions nous adapter nos outils pédagogiques, mais l'intégration de ce nouveau public à nos partenaires appartient à mon avis à nos valeurs solidaires.

Florent Tupin

LA FETE DE L'ANE A CHAINAY

Chainay est une commune de 500 habitants, dans le canton d'Is-sur-Tille, à 20 Km au nord de Dijon. Depuis 3 ans, Equi Max est présent à la *fête de l'âne*, organisée à la fin de l'été par l'association locale « *le blé en herbe* » : Jean-Paul, Florence, Alain et Catherine y ont tenu le stand d'Equimax. Qu'y faisons-nous ?

Vendeurs de produits de commerce équitable ? Bien sûr, mais plutôt *promoteurs du commerce équitable*. Dans un monde où tout se négocie, où chacun cherche le produit le moins cher (même s'il est fabriqué dans des conditions où la dignité humaine n'a plus de place), nous discutons avec chacun pour lui faire prendre conscience qu'acheter un produit est un acte qui fait de nous *un consom'acteur*. Bien sûr, certains nous disent que les produits sont plus chers que certaines grandes marques qu'ils trouvent aisément dans les grandes surfaces : heureusement, ces dernières commencent à comprendre l'intérêt de pouvoir répondre à une demande légitime de consommateurs qui veulent acheter des produits qui procurent un revenu décent aux producteurs. Autour de nous, les consom'acteurs se réveillent et ne veulent plus payer des produits qui ne permettent pas au producteur local de vivre.

Etre consom'acteur, c'est aussi être maître de ses choix, ne pas être passif et acheter « local » quand un producteur de viande, de fruits, de légumes, etc.. se trouve près de chez nous et que nous pouvons l'aider à vivre de son métier.

Pendant cette fête, nous avons discuté avec nos visiteurs de ces valeurs, et ces échanges ont été forts enrichissants. De plus notre stand était situé à côté d'associations de solidarité avec le Niger, le Burkina-Faso et la Palestine, avec qui les contacts ont été intéressants.

Une présence à poursuivre !

Catherine Marie

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Le 4 nov, à L'Embarcadère : Apéritif équitable dans le cadre de la projection des Colporteurs.
- Le 9 nov, Dégustation de produits du CE en partenariat avec l'association Qualidom 21 (Grand Dijon).
- Du 13 au 21 nov, Mairie de Dijon, salle d'attente des mariages : exposition Cafeloteros et exposition de produits du CE et d'artisanat ; le 17 nov : dégustation de produits équitables.
- le 27 nov à la Péniche Cancale : de 16h à 18h, goûter équitable, et de 18h à 22h, apéritif équitable.
- Le 18 nov, Salle Schumman, Talant : Apéritif équitable en partenariat avec l'association Tal'Reseau.
- 5 déc, Longvic : Marché de Noël de Longvic.

Association EQUI'MAX

« Pour la promotion du commerce équitable en Bourgogne »

12 Avenue Eiffel

21000 DIJON

Tel / Fax : 03 80 49 80 83 ; Mail : equimax@free.fr

Site Web : <http://equimax.free.fr>